

ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE BLOIS

Blois, le 15 juillet 2014

LC/14/DV/NB

Mes Chers Confrères,

Je vous indique que j'ai autorisé le Président de l'UNCA à transmettre à la SCB, pour le compte du GIE en cours de création, les données du « tronc commun des avocats » de notre barreau afin de faire bénéficier à chacun d'entre vous du site et du processus de conservation de l'acte d'avocat.

Vous trouverez sous ce pli la correspondance que m'adresse l'UNCA.

J'attire votre attention sur le fait que par la présente, je vous informe donc de votre droit à rectification de vos données et ce par tout moyen approprié.

Vous aurez noté également que notre attention est attirée sur le formulaire de déclaration disponible que le site internet de la CNIL.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.

La Bâtonnier
Damien VINET

